

Code d'article	211.81
Description	DELI-BARQUETTES
Catalogue	HOS 201
Date de modification	12/07/2023 07:16:15



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 11x4,7x4,15 CM
Matériel CARTON
Couleur MARRON
Grammage 210 + 15 PE G/M2
Poids net d'une unité (g) 6,70

Codes

Intrastat 48232000
ITF14 18420499211814
EAN13 8420499211817

Colisage

Paquet
Unités / paquet 50
Dimensions paquet (cm) 10,08 x 15,92 x 14,09
Poids paquet (kg) 0,34
Volume paquet (m³) 0,0022611

Carton
Unités / carton 2.000
Paquets /carton 40
Dimensions carton (cm) 34,48 x 54,44 x 48,20
Poids carton (kg) 13,53
Volume carton (m³) 0,0904791

Palette
Cartons / couche 14
Cartons / palette 14
Conditionnement (U base x couches) 14 x 1
Poids (kg) 213,42
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Four -18°C/+150°C Résist. graisses



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.